

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

Visa CFM-00813

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2007-349/PRES du 4 juin 2007 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n° 2008-517/PRES du 3 septembre 2008 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2007-777/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2007 portant organisation et fonctionnement des Projets ou Programmes de Développement de catégorie B ;
- Vu** le décret n° 2009-654/PRES/PM du 19 septembre 2009 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin ;
- Vu** les correspondances des différents départements ministériels invités à désigner des représentants au Comité de pilotage de la Maîtrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin ;



ARRÊTE

Article 1 : Les membres du Comité de pilotage de la Maîtrise d'Ouvrage de l'Aéroport de Donsin (MOAD) sont désignés ainsi qu'il suit :

- **Président :** M. Hippolyte LINGANI, Directeur général de la MOAD.

• **Membres :**

Au titre du Premier Ministère :

- M. François-Xavier BAMBARA, Chef du Département des Infrastructures Economiques et de l'Entreprise, représentant le Premier Ministère.

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances :

- M. Inoussa OUIMINGA, Directeur de la coopération bilatérale, représentant le Directeur général de la coopération ;
- M. Adama SAWADOGO, Directeur de la législation et de la réglementation, représentant le Directeur général de la douane.

Au titre du Ministère des Transports :

- M. Moumouni DIEGUIMDÉ, Directeur général de l'aviation civile et de la météorologie ;
- M. Louis BAKIENON, Représentant résident du Directeur général de l'ASECNA ;
- M. Moumouni BARRO, Délégué aux activités aéronautiques nationales.

Au titre du Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme :

- M. Issiaka Isaac DRABO, architecte, représentant le Directeur général de l'architecture, de l'habitat et de la construction.

Au titre du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement :

- M. Aubin Claude TAPSOBA, Directeur général de l'Institut géographique du Burkina ;
- M. Kalsibiri KABORÉ, représentant la Directrice générale du Laboratoire national du bâtiment et des travaux publics.

Au titre du Ministère l'Administration Territoriale et de la Décentralisation :

- M. Rigobert OUEDRAOGO, Chef du Service administratif et financier, représentant le Gouverneur de la région du Centre ;
- M. Boureima KABORÉ, Directeur des études et de la planification, représentant le Maire de commune de Ouagadougou ;
- M. Abdoulaye BOLOGO, Conseiller technique, représentant le Gouverneur de la région du Plateau central ;
- Hadja Assèta ILBOUDO, Maire de la commune de Loumbila ;
- M. Joanny KABRÉ, Maire de la commune de Ziniaré.

Au titre du Ministère de la Sécurité :

- Commissaire Abdou Karim BELEMVIRÉ, Directeur du matériel et du budget, représentant le Directeur général de la Police nationale.

Au titre du Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat :

- Mme Lydie KIENTEGA, Chargée d'opérations, représentant le Président de la Commission de privatisation.

Au titre du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie :

- Mme Pascaline NANA/SANOU, Inspecteur des eaux et forêts, représentant le Directeur général du Bureau national des évaluations environnementales et de gestion des déchets spéciaux (BUNED).

Au titre du Ministère de la Défense :

- Lieutenant Colonel Michel TOÉ, représentant le Chef d'État major de l'Armée de l'air ;

- Lieutenant Colonel Omer Marie Bruno TAPSOBA, Directeur de la logistique, représentant le Chef d'État major de la Gendarmerie nationale ;
- Lieutenant Colonel Doumadji KARAMBIRI, représentant le Commandant de la Brigade nationale des sapeurs pompiers.

Au titre du Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication :

- M. René Blaise BATIENON, Inspecteur technique des services, représentant la Directrice générale du tourisme.

Au titre du Ministère des Postes et des Technologie de l'Information et de la Communication :

- M. Mahamoudou DIABO, Chef de service réseaux fixes et d'entreprises, représentant le Directeur général de l'Office National des Télécommunications (ONATEL).

Au titre du Ministère des mines, des carrières et de l'énergie :

- M. Blaise B. BADOLO, Chef de service réglementation et contrôle, représentant le Directeur général de l'énergie ;
- M. François de Salle OUÉDRAOGO, Directeur de la Division de la distribution, représentant le Directeur général de la Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL).

Au titre du Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources Halieutiques :

- M. Lassina SANOU, Directeur régional de Ouagadougou, représentant le Directeur général de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) ;

Au titre de la Maitrise d'ouvrage de l'aéroport de Donsin :

- M. Dougoutigui Pierre OUATTARA, Chef du Département de l'administration et des finances ;

- M. Kouané BORO, Chef du Département technique.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 26 JAN 2010




Tertius ZONGO
Grand Officier de l'Ordre National

Ampliations :

- PM/CAB
- SGG/CM
- Tout ministère concerné
- MOAD
- Intéressés
- Chrono
- Archives
- JO